

MINISTÈRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
 DÉPARTEMENT DE LA SOMME
 SERVICE DE LA RECONSTITUTION IMMOBILIÈRE
 Section des Plans d'Alignement

PLAN GÉNÉRAL D'ALIGNEMENT
 de la Commune de
RANCOURT

Dressé par M. ROSSIGNOL, Géomètre à Paris

PLAN D'ENSEMBLE

1924



LÉGENDE

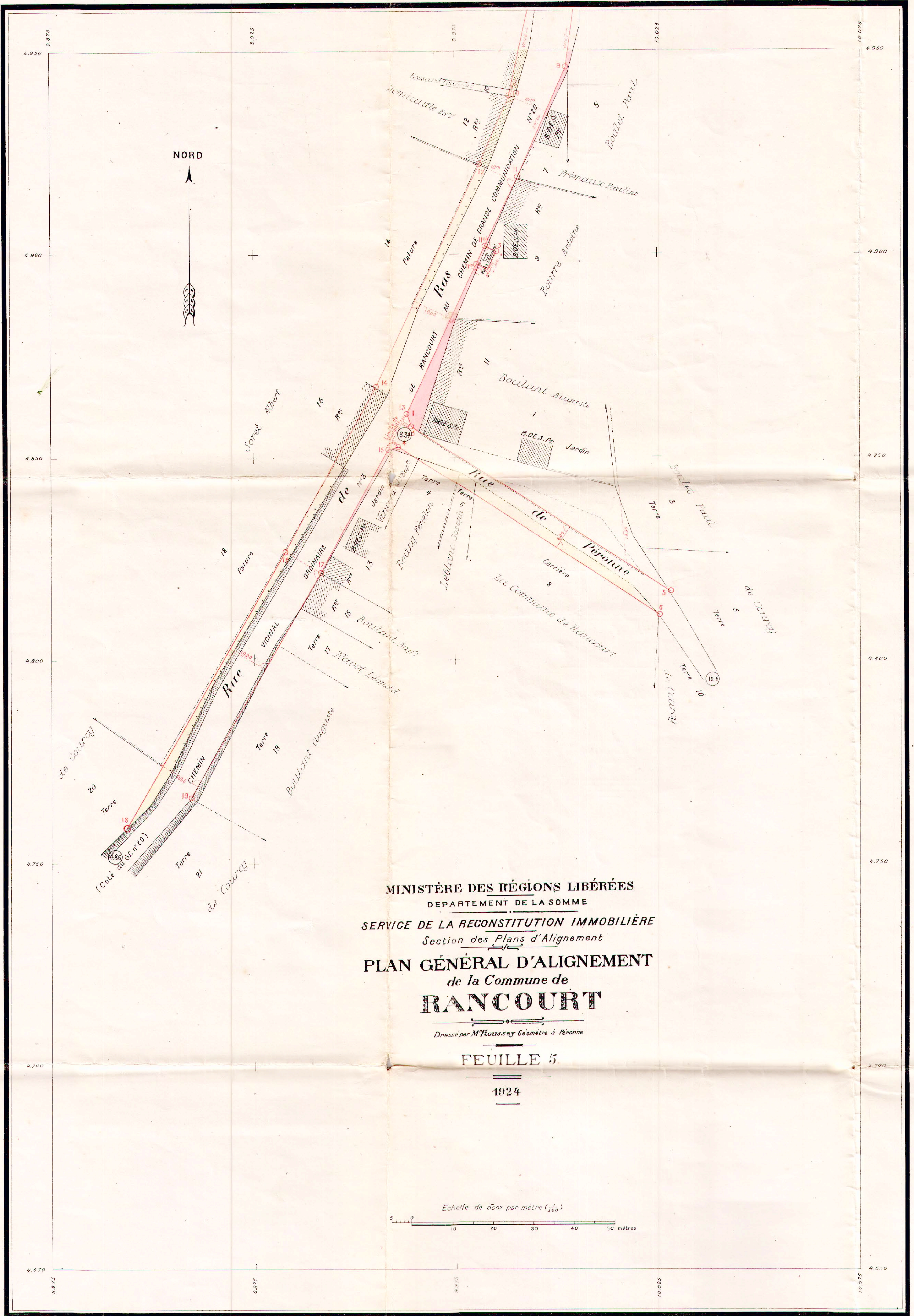
- Bâtiment public
- Bâtiment en ruines
- Bâtiment privé
- Bâtiment en ruines
- Treillage
- Porte

Echelle de 1:5000 par mètre (1/5000)



TABLEAU DES RUES ET PLACE

Designation des Rues	N° des Alignem ^{ts}	Voies empruntant les rues	Feuilles du Plan
Grande Voirie			
RUE DE BAPAUME	1 à 23, 2 à 28	Route Nationale n° 57 de Château-Thierry à Bethune	1, 2, 4, 4 bis
Petite Voirie			
VOIRIE VICINALE			
GRANDE RUE	1 à 25, 2 à 24	CV n° 2 de Rancourt à Fregicourt	2, 3
RUE DE FREGICOURT	27 à 33, 24 à 28	— d' —	3
RUE DE BAS	1 à 19, 2 à 18	CV n° 5 de Rancourt au 6C n° 20	3, 5
VOIRIE URBAINE			
RUE DU MARECHAL	1 à 13, 2 à 12	Voie Urbaine	2, 3
LA PLACE	1 à 7	— d' —	2, 3
RUE NEUVE	1 à 5, 2 à 6	— d' —	3
RUE DE PERONNE	1 à 5, 2 à 6	— d' —	5
RUE DE MANANCOURT	1 à 5, 2 à 6	— d' —	1
RUELLE DU PAGNON	1 à 5, 2 à 6	— d' —	2
RUELLE DU SAC	1 à 5, 2 à 4	— d' —	2
RUE DE BAS (EMPLACEMENT DU PUITS COMMUNAL)	1 à 5, 2 à 4	— d' —	5



MINISTÈRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
DEPARTEMENT DE LA SOMME
SERVICE DE LA RECONSTITUTION IMMOBILIÈRE
Section des Plans d'Alignement
PLAN GÉNÉRAL D'ALIGNEMENT
de la Commune de
RANCOURT

Dressé par M^r Roussay Géomètre à Péronne

FEUILLE 5

1924

Echelle de 0.002 par mètre (1/500)
0 10 20 30 40 50 mètres

Rue de Bapaume. Les alignements bleus de A.D. et E.D. homologués par l'Ordonnance Royale du 31 Juillet 1872 sont à modifier partiellement, et à remplacer par les alignements rouges de la 23 et 24. Les alignements de la Route Nationale font d'autre part l'objet d'un dossier spécial qui sera soumis à une enquête spéciale.

MINISTÈRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
DÉPARTEMENT DE LA SOMME
SERVICE DE LA RECONSTITUTION IMMOBILIÈRE
Section des Plans d'Alignement

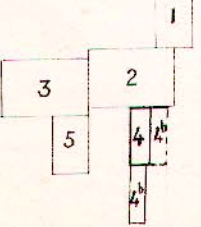
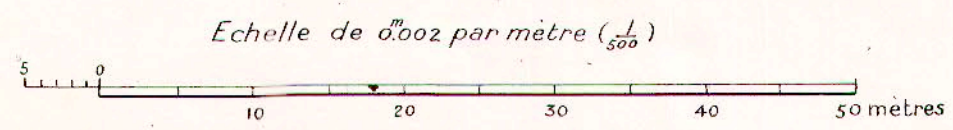
PLAN GÉNÉRAL D'ALIGNEMENT
de la Commune de
RANCOURT

Dressé par M^r Rousssey Géomètre à Peronne

FEUILLE 4

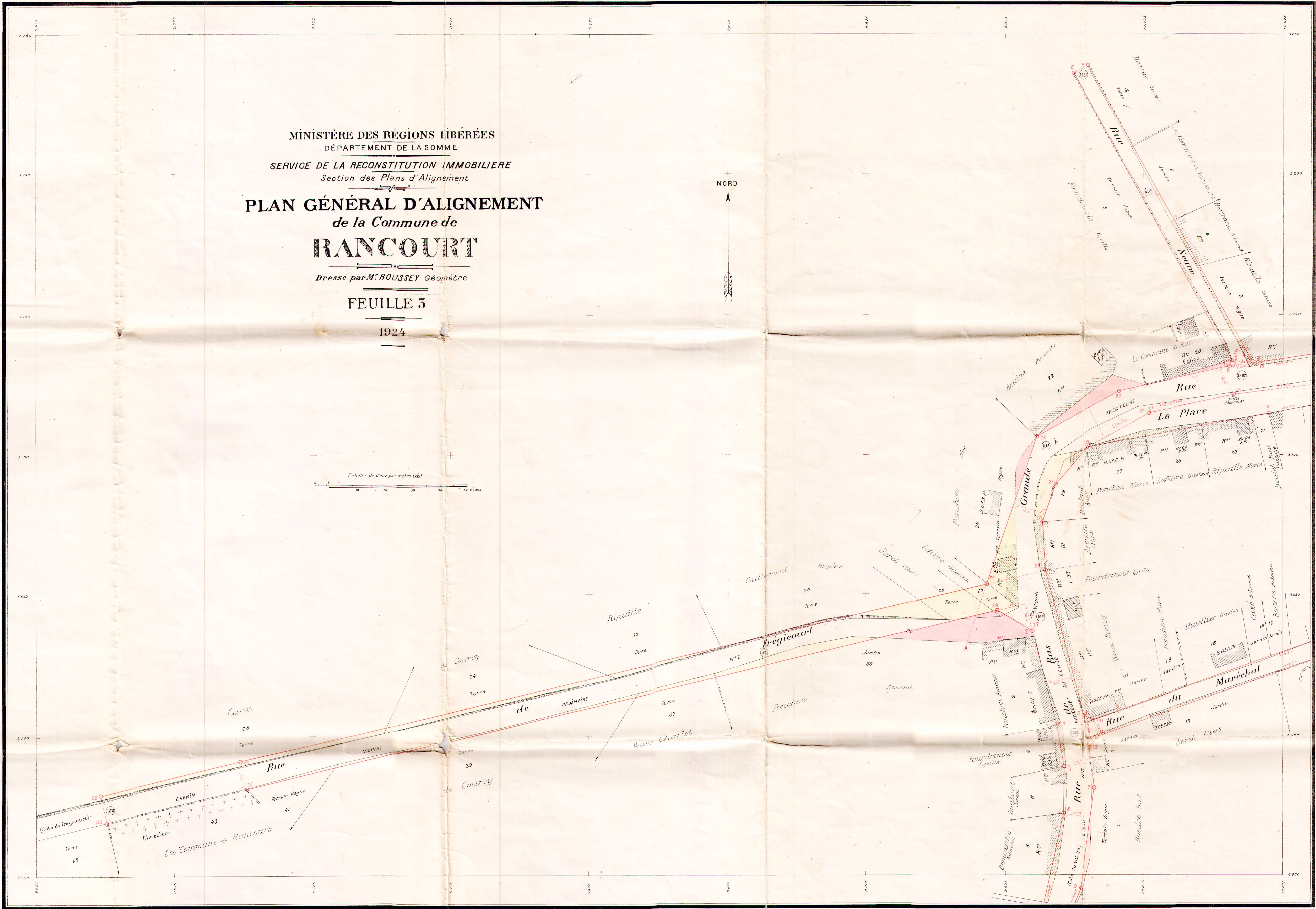
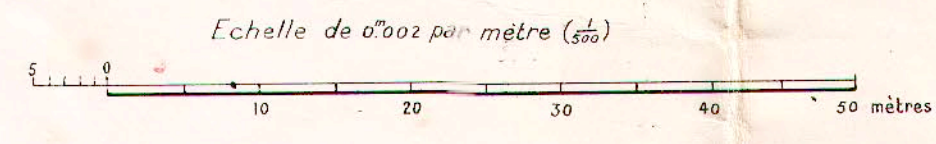
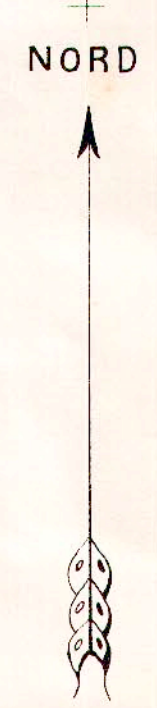
1924

FEUILLE 4^{bis}



MINISTÈRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
DÉPARTEMENT DE LA SOMME
SERVICE DE LA RECONSTITUTION IMMOBILIERE
Section des Plans d'Alignement
PLAN GÉNÉRAL D'ALIGNEMENT
de la Commune de
RANCOURT
Dressé par M. ROUSSEY Géomètre
FEUILLE 3

1924



MINISTÈRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
DÉPARTEMENT DE LA SOMME
SERVICE DE LA RECONSTITUTION IMMOBILIÈRE
Section des Plans d'Alignement

PLAN GÉNÉRAL D'ALIGNEMENT de la Commune de **RANCOURT**

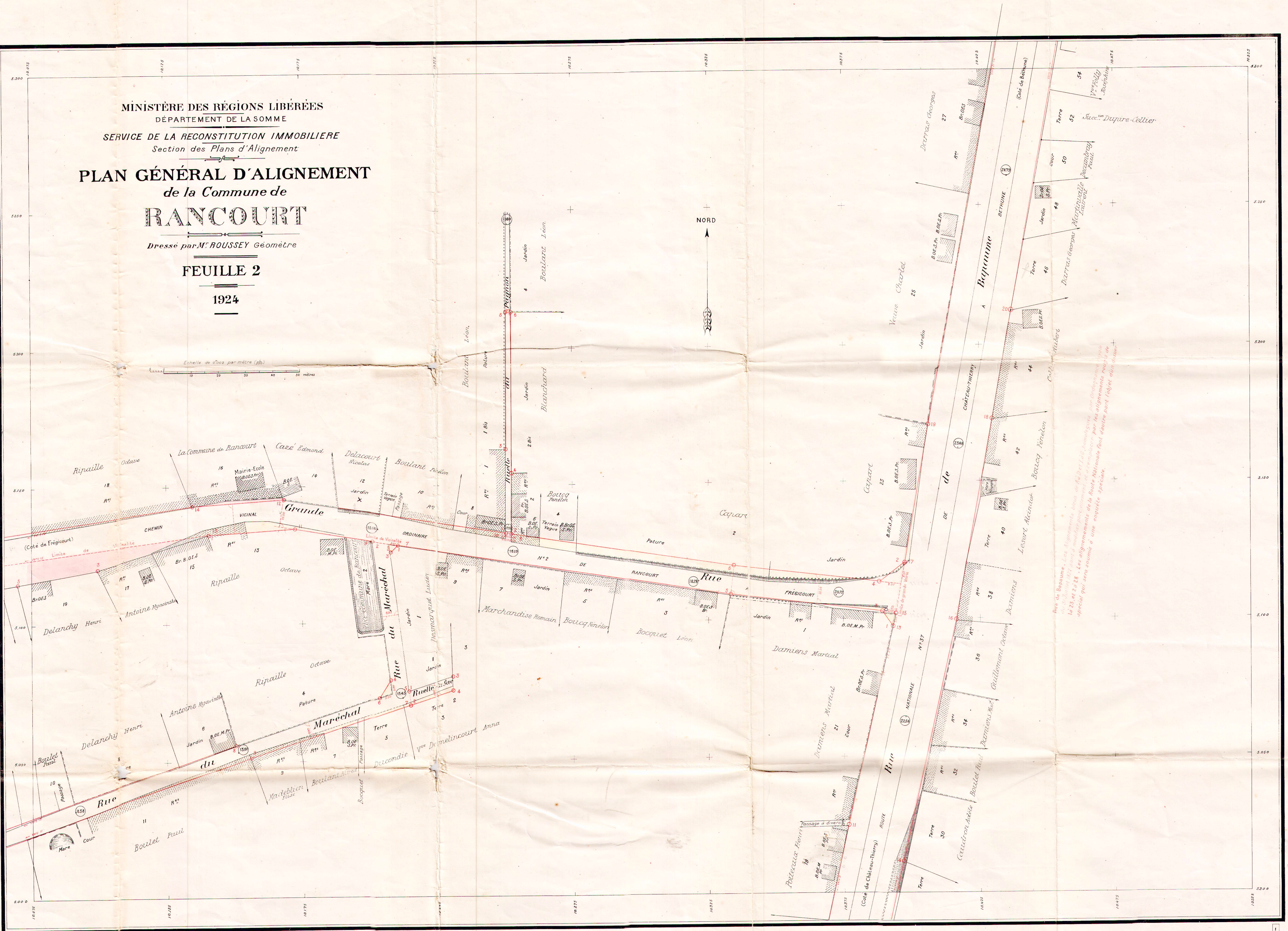
Dressé par M. ROUSSEY Géomètre

FEUILLE 2

1924

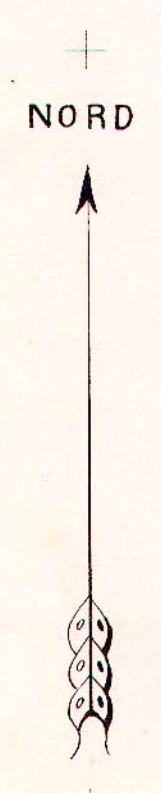
Echelle de 0 à 50 mètres (50m)

NORD



Rue de Bassemeuse. Les alignements sont ceux de 1871, homologués par l'arrêté préfectoral du 23 et 24 28. Les alignements de la Route Nationale font double bord (alignement spécial) qui sera soumis à une enquête spéciale.

Rue de Bapaume. Les alignements bleus de A à D et E, homologués par l'arrêté du 31 Juillet 1922 sont à modifier par l'arrêté du 10 Mars 1924. Les alignements rouges de 1 à 23 et 28. Les alignements de la Route Nationale font donc partie d'un dossier spécial qui sera soumis à une enquête spéciale.



LEGENDE

- Bâtiment Public
- d° d° en ruines
- Bâtiment Privé
- d° d° en ruines
- OE Rez-de-chaussée
- IE Construction de 1 Etage
- 2E d° de 2 Etages
- PT d° en pierre de taille
- Br d° en brique
- B d° en bois
- S d° en bon état (solide)
- M d° médiocre
- V d° vétuste
- Treillage
- Haie
- Alignement ancien conservé ou Alignement nouveau projeté
- Alignement ancien à modifier
- Terrain à réunir à la Voie Publique ou à acquérir par la Commune
- Terrain à retrancher de la Voie Publique
- Limite de Voirie

MINISTÈRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
DEPARTEMENT DE LA SOMME
SERVICE DE LA RECONSTITUTION IMMOBILIÈRE
Section des Plans d'Alignement

PLAN GÉNÉRAL D'ALIGNEMENT
de la Commune de
RANCOURT

Dressé par M^r Roussay Géomètre à Peronne

FEUILLE 1

1924

